

**LES INDUSTRIES DU PLÂTRE  
RECYCLAGE DES DÉCHETS : DES RÉSULTATS TOUJOURS CROISSANTS**

**Engagé depuis 2008, par une charte environnementale, dans la gestion des déchets des produits à base de plâtre, le syndicat des Industries du Plâtre prouve son engagement quotidien avec plus de 41 000 tonnes de déchets externes recyclés en 2011, soit une progression de 17% par rapport à 2010. Les déchets de fabrication sont, quant à eux, valorisés à 100% dans l'ensemble des usines françaises.**

Pour contribuer au développement du recyclage, de nombreuses actions sont mises en place. En 2011, la majorité des formations intégraient un module sur la réduction des déchets générés sur chantiers et, plus particulièrement, sur l'importance du calepinage. Ce sont ainsi plus de 1 500 personnes sensibilisées à ces sujets.

De nombreuses opérations de sensibilisation à l'attention des professionnels du bâtiment sont également lancées chaque année à travers des colloques, des séminaires techniques, des visites dans les négoce...

**Ce sont surtout de nombreux partenariats qui sont conclus, chaque année, pour créer de nouvelles filières de valorisation sur l'ensemble du territoire avec pour objectif d'atteindre plus de 70% de déchets de chantiers valorisés à horizon 2020.**

Les membres du syndicat des Industries du Plâtre ont mis en place des partenariats au niveau national ou local avec des entreprises de recyclage. Parmi les exemples récents, on peut noter trois actions d'envergure :

- Lafarge Plâtres a signé le 8 novembre 2011 un partenariat avec Praxy, premier réseau national d'entreprises du Recyclage, portant sur le recyclage des déchets de plâtre. Cet accord national prévoit la récupération des déchets de plâtre sur les chantiers de construction par les entreprises du réseau Praxy et leur réutilisation dans les usines Lafarge Plâtres.
- Initié sur le secteur de l'Aisne (02), Knauf favorise le développement de partenariats sur l'ensemble de l'hexagone. Dans la région grand Est, Knauf a signé de nouvelles conventions avec deux entreprises spécialisées dans le tri des déchets du bâtiment : Bourgogne Recyclage et Cernay Environnement. Dans le grand Ouest de la France, Knauf poursuit son expansion de couverture avec Bati recyclage. A travers ces conventions, Knauf s'engage à recycler toutes les chutes de plaques de plâtres récupérées par ces entreprises et répond à toutes les sollicitations sur le territoire national.
- Placoplatre s'appuie aujourd'hui sur un réseau national de plus de 90 collecteurs partenaires offrant plus de 100 points de collecte pour le recyclage des déchets de plâtre. En 2011, Placoplatre poursuit son développement par la signature de trois nouveaux partenariats avec Servibennes à Toulouse, Véolia Onyx pour couvrir les régions Bourgogne et Franche Comté ainsi que Coved Vitrolles dans le Sud.

Les Industries du Plâtre est le syndicat qui réunit les industriels produisant et commercialisant en France ce matériau et ses produits dérivés : Céramique et Mécanique, Déco-Système, Extha, Fassa, Isolava, Knauf, Lafarge Plâtres, Placoplatre, Sedap, Semin.